



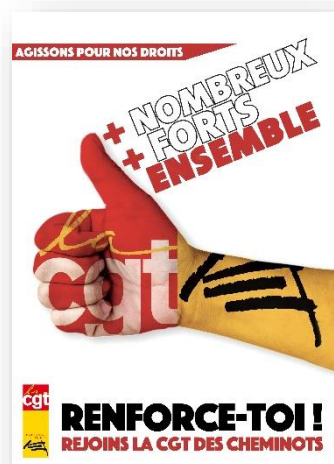
RASSEMBLEMENTS NATIONAUX À PARIS LE 29 AVRIL

2 000 CHEMINOTS ATTENDUS À PARIS !

En raison des récentes annonces gouvernementales, la Fédération CGT des Cheminots a décidé de REPORTER ses deux rassemblements initialement prévus le 8 avril.

Le nouveau rendez-vous est fixé au 29 avril.

Les cheminots ne désarmeront pas !



Près de 2 000 d'entre eux avaient déjà décidé de s'engager dans ces rassemblements initiés par la seule Fédération CGT des cheminots le 8 avril prochain devant le ministère des Transports et le siège de la SNCF.

Les raisons de la colère demeurent !

Ce seront donc des milliers de cheminots qui convergeront à nouveau vers Paris le 29 AVRIL prochain !

L'ARGENT PUBLIC AU SERVICE PUBLIC

La Fédération CGT des Cheminots considère donc indispensable que l'État donne des moyens à la SNCF pour relancer le Fret, mais aussi les Trains d'Équilibre du Territoire (TET) et les trains de nuit. Elle revendique également des moyens pour soutenir les Trains Express Régionaux (TER) et le Transilien en Île-de-France, avec la SNCF comme opérateur unique.

LA CONCURRENCE N'EST PAS LA SOLUTION, C'EST LE PROBLÈME !

Elle ne sert qu'un seul objectif : favoriser le dumping social entre les salariés des différentes entreprises de la branche, voire au sein même des entreprises, comme cela pourrait être le cas à l'intérieur du groupe SNCF si nous les laissons faire. En effet, la direction SNCF porte la création de filiales pour répondre aux appels d'offres (TER, TET...) dans lesquelles les cheminots de la SNCF pourraient être transférés, suite à la mauvaise loi votée en 2018. La direction met donc en œuvre l'auto concurrence ! Tout ça pour ça ?

À l'échelle de la branche ferroviaire, le patronat oriente les négociations de la Convention collective nationale avec en permanence cet objectif en tête, quitte à les conduire à l'échec avec l'appui de certaines Organisations Syndicales, comme ce fut le cas début 2020 sur le volet classification/rémunération. C'est donc l'État qui pourrait se substituer à la négociation et ainsi légiférer !



AMÉLIORER LES DROITS DE L'ENSEMBLE DES CHEMINOTS DE LA SNCF & DE LA BRANCHE

L'État doit donc prendre ses responsabilités et contraindre l'UTP à ouvrir de véritables négociations sur ce volet. Le décret à venir doit garantir aux cheminots la reconnaissance de leurs métiers, de leurs diplômes, de leurs qualifications et de leur déroulement de carrière. La Fédération CGT des cheminots a fait des propositions concrètes en ce sens, il doit s'en inspirer !

Quant aux autres droits sociaux et garanties sociales, la Fédération CGT des cheminots revendique la construction d'un STATUT social de haut niveau et de repères collectifs forts, tant pour les nouveaux embauchés depuis 2020, que pour les contractuels relevant du RH 0254 et dont les droits doivent être améliorés au même titre que ceux des cheminots statutaires.

AUGMENTER LES SALAIRES, CONSERVER ET AMÉLIORER LES FACILITÉS DE CIRCULATION

La question salariale est au cœur des préoccupations des cheminots. Depuis la première réforme ferroviaire de 2014, les cheminots subissent le gel de leurs salaires. 2021 doit marquer leur dégel !

Sans attendre, la direction doit ouvrir de véritables négociations salariales et entendre les revendications des cheminots portées par la CGT ; qu'il s'agisse de l'augmentation générale des salaires, de la revalorisation des primes de travail, de l'intégration des EVS ayant trait à la qualification dans la prime de travail, de la refonte du système de primes de traction, de la mise en place d'un véritable 13^e mois pour tous.

Concernant les facilités de circulation, exigeons leur maintien, leur développement, l'arrêt de leur dématérialisation et notre refus d'y appliquer une fiscalisation.

C'EST POURQUOI, LE 29 AVRIL, NOUS REMETTRONS ÉGALEMENT À LA DIRECTION SNCF LES PÉTITIONS SALAIRES ET FC INITIÉES PAR LA SEULE CGT DEPUIS PLUSIEURS MOIS !

Faisons comprendre au ministre des Transports et à la direction que le ras-le-bol est à son maximum !

- ▶ DÉVELOPPER LE TRAIN PUBLIC DE VOYAGEURS ET DE MARCHANDISES
- ▶ DÉNONCER LA CONCURRENCE
- ▶ GAGNER DES DROITS SOCIAUX POUR TOUS LES CHEMINOTS
- ▶ DÉGELER LES SALAIRES

TOUS UNIS POUR QUE ÇA CHANGE !

LE 29 AVRIL 2021,

TOUTES ET TOUS À PARIS !

11H 30 au ministère des Transports

(M° Rue du Bac)

14H30 au siège de la SNCF

(RER D St-Denis Stade de France)

